

# L'AGENDA

- FÉVRIER**
- Dimanche 12 février - Vide Dressing** • Organisé par le Comité des Fêtes - La Grande Salle
- Samedi 18 février - Concours de Belote** • Organisé par la SSSF Tennis - La Grande Salle
- MARS**
- Samedi 4 mars - Repas** • Organisé par l'Association Loris Enfant Sourire - La Grande Salle
- Vendredi 10 mars - Don du sang** - Salle du Temps Libre
- Samedi 11 mars - Repas de Chasse** • Organisé par la Société Communale de Chasse - La Grande Salle
- Dimanche 19 mars - Cérémonie du 19**
- Samedi 25 mars - Soirée Théâtre** • Organisée par le Comité des Fêtes - La Grande Salle
- Samedi 25 et Dimanche 26 mars - Exposition Enluminures** • Organisée par le Syndicat des Initiatives - Salle du Temps Libre
- Samedi 1<sup>er</sup> avril - LOTO des Écoles** - La Grande Salle
- AVRIL**
- Samedi 15 avril - Soirée Farcidures** • Organisée par le Comité des Fêtes - La Grande Salle
- Mercredi 19 avril - Concours de Belote Inter-Clubs** • Organisé par la Rose des Vents - Salle du Temps Libre
- Dimanche 23 avril - Élections Présidentielles** - La Grande Salle
- Dimanche 7 mai - Élections Présidentielles** - La Grande Salle
- MAI**
- Lundi 8 mai - Cérémonie du 8**
- Du vendredi 12 au lundi 29 mai - Exposition Aquarelles** • Organisée par l'Association Expressions - Salle du Temps Libre
- Samedi 20 mai - Spectacle de Danse** • Organisé par l'Association Musique On Danse - La Grande Salle
- Jeudi 9 juin - Don du sang** - Salle du Temps Libre
- JUIN**
- Dimanche 11 juin - Élections Législatives** - La Grande Salle
- Dimanche 18 juin - Élections Législatives - Concert Chorale Expressions** - Église
- Mercredi 21 juin - Fête de la Musique** - Place de l'église
- Samedi 24 juin - Feu de la Saint-Jean** • Organisé par le Comité des Fêtes - La Grande Salle
- Dimanche 25 juin - Représentation de Piano** - Salle du Temps Libre
- JUILLET/AOUT**
- Samedi 1<sup>er</sup> juillet - Soirée** • Organisée par la SSSF Foot pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du club - La Grande Salle
- Dimanche 2 juillet - Kermesse-Vente** • Organisée par la Rose des Vents - Salle du Temps Libre
- Tous les Jeudis des mois de juillet et août - Marchés des Producteurs de Pays** à partir de 17 heures - Place des Marchés
- Dimanche 30 juillet - Puces d'Été** • Organisé par le Comité des Fêtes - En centre bourg

## Coordonnées

Mairie de Sainte-Féréole - 3, Square du 14 Juillet - 19270 Sainte-Féréole  
Tél. 05 55 85 78 00 - Fax 05 55 85 66 65  
Courriel : mairie.stefereole@wanadoo.fr - [www.sainte-fereole.fr](http://www.sainte-fereole.fr)

## NUMÉROS UTILES

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>Mairie</b>  | 05 55 85 78 00        |
| Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30<br>le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - le samedi de 8 h 30 à 11 h (fermée en juillet et en août).   |                       |
| <b>École primaire</b>  | 05 55 85 78 53        |
| <b>École maternelle</b>  | 05 55 85 68 67        |
| <b>Maison de l'enfance</b>   | 05 55 84 25 87        |
| <b>Espace jeunes</b>   | 09 60 37 90 92        |
| <b>Médecins</b>  |                       |
| KIM Francis  | 05 55 85 76 52        |
| PARAUD Jean Henri  | 05 55 18 08 63        |
| <b>Infirmières</b>   |                       |
| M <sup>mes</sup> DELPY / THOMAS / NESPOUX / AUBERT   | 05 55 85 65 91        |
| <b>Podologue</b>   |                       |
| DELPY Caroline   | 05 55 22 17 28        |
| <b>Kinésithérapeute</b>  |                       |
| CERMAK Vladimir  | 05 55 22 15 54        |
| <b>Pharmacie</b>   |                       |
| COUDERC Emmanuelle   | 05 55 85 68 72        |
| <b>Instance de Coordination de l'autonomie du Canton de Donzenac</b>   | 05 55 85 73 79        |
| Permanence en mairie sur rendez-vous   |                       |
| <b>Assistante Sociale MSD Brive Est :</b>  | 05 19 07 81 31        |
| M <sup>me</sup> Françoise PESTEL-BESSE présente en Mairie les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardis de chaque mois (sur rendez-vous).  |                       |
| <b>Mission Locale</b>  | 05 55 17 73 00        |
| Pour les jeunes de 16 à 25 ans (sur rendez-vous une fois par mois)   |                       |
| <b>Maison d'accueil spécialisée</b>  | 05 55 85 66 43        |
| <b>La Poste</b>  | 05 55 85 74 00        |
| Lundi - mardi - jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h - Mercredi de 9 h 15 à 12 h et 13 h 30 à 15 h. Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 50.  |                       |
| <b>TAXI</b>  |                       |
| <b>Pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule, pris en charge par le Centre Communale d'Action Social :</b>   |                       |
| Déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif. M <sup>me</sup> PATRY au 06 72 28 18 34 ou M <sup>me</sup> GAMBOA au 06 16 79 94 94.   |                       |
| Le montant de la prise en charge du taxi (2€) reste à la charge de l'utilisateur.  |                       |
| <b>Transport à la demande par l'AGGLO</b>  |                       |
| Pour en bénéficier le principe est simple : vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14 heures au 05 55 17 91 19. L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2€ l'aller-retour. |                       |
| <b>AGGLO</b>   |                       |
| Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat  | 05 55 74 08 08        |
| Service assainissement   | 05 55 74 70 15        |
| Déchetterie Malemort   | 05 55 92 07 18        |
| Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.   |                       |
| <b>Gendarmerie de Donzenac</b>   | 05 55 85 69 50        |
| <b>Sapeurs Pompiers</b>  | 18 ou 112 (portables) |
| <b>SMUR</b>  | 15                    |
| <b>Police Secours</b>  | 17                    |



SAINTE  
FÉRÉOLE



## Sommaire

- Edito ● p 3
- Habitat ● p 4-8
- Actu ● p 9-12
- En Bref ● p 13-17
- Associations ● p 18-24
- Comptes Rendus ● p 25-26
- Etat Civil ● p 27
- Agenda ● p 28

# Bulletin Municipal



# Infos municipales

## LES ELECTIONS EN 2017



■ Les élections ont lieu à **La Grande Salle** (Salle du Stade)

■ Vous devez vous présenter au **bureau de vote** figurant sur votre carte électorale, **muni d'une pièce d'identité** (avec photo)

■ Si vous votez par **procuration**, la procuration doit être établie auprès soit du commissariat de police, soit de la gendarmerie, soit du tribunal d'instance. Vous pouvez télécharger l'imprimé (cerfa n°14952\*01) sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il devra être complété puis imprimé et déposé auprès des autorités compétentes (gendarmerie, commissariat ou tribunal).

## Quelques chiffres au 31 décembre 2016

|  |  |
|--|--|
| <b>Population</b>  | ● 1884 habitants au 1 <sup>er</sup> janvier 2017   |
| <b>Urbanisme</b>   | ● 8 permis de construire accordés<br><i>(construction maison et agrandissement maison)</i>         |
|  | ● 4 permis de construire accordés<br><i>(bâtiments agricoles ou autres que maisons habitation)</i> |
|  | ● 3 permis en cours d'instruction  |
|  | ● 17 certificats d'urbanisme accordés<br><i>(en vue d'une construction)</i>                        |
| <b>Démographie</b>   | ● 21 naissances - 17 décès - 8 mariages  |
| <b>Effectif de l'École</b><br>à la rentrée de septembre 2016 | ● 157 élèves pour l'année scolaire 2016/17<br><i>(63 en maternelle et 94 en primaire)</i>          |
| <b>CM2</b>   | 22 élèves : M <sup>me</sup> BLANCHARD  |
| <b>CE2/CM1</b>   | 23 élèves : M <sup>me</sup> BILLERES   |
| <b>CE1/CE2</b>   | 22 élèves : M <sup>me</sup> LAGARDE  |
| <b>CP</b>  | 21 élèves : M <sup>me</sup> ALARY  |
| <b>GS/CP</b>   | 20 élèves : M <sup>me</sup> DURCE-BATAILLE<br><i>14 GS et 6 CP</i>                                 |
| <b>GS/MS</b>   | 24 élèves : M <sup>me</sup> SAILLOL<br><i>16 MS et 8 GS</i>  |
| <b>MS/PS</b>   | 25 élèves : M <sup>me</sup> COURSAC<br><i>20 PS et 5 PS</i>  |



### L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

effectuera à compter du 16 janvier prochain une enquête sur l'emploi le chômage et l'inactivité. Quelques ménages seront sollicités et recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.

L'enquêteur sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes.

### NOUVELLES EMBAUCHES

Le contrat d'avenir de Jonathan MORIGNY étant arrivé à terme, il a été procédé au recrutement d'un nouveau jeune. Depuis le 11 juillet 2016, Alexis AKEL a rejoint l'équipe technique. Il est titulaire d'un CAP ébénisterie, d'un BMA (brevet des métiers d'arts) ébénisterie et d'un BTA (brevet technique des métiers) ébénisterie – agencement. Il a été recruté en emploi d'avenir pour une période de trois ans, à temps complet. Son temps de travail est annualisé avec une présence de près de 39 h d'avril à septembre et de 29 h d'octobre à mars.

Il a également été procédé au remplacement de Mélissa SAGE qui a donné sa démission fin août. Elle occupait les fonctions d'adjoint d'animation au sein de la garderie, des activités périscolaires et de l'accueil de loisirs. Deux heures par jour, elle assistait l'enseignante en charge de la classe des GS – CP.



Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet [www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr).

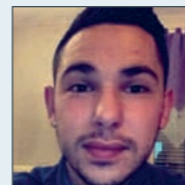
Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16<sup>e</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants. A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Renseignements au 05 55 12 69 92 - Du lundi au jeudi de : 8 h 30 à 11 h 45 / 13 h 30 à 16 h - Vendredi de : 8 h 30 à 11 h 45 / 13 h 30 à 15 h 30.  
[csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Après deux mois de recherches infructueuses, la mission locale a proposé la candidature de Gaëlle ROGNARD. Elle a été recrutée le 31 octobre 2016, à temps complet, en emploi d'avenir pour une période de trois ans. Gaëlle est titulaire d'un CAP petite enfance.

Ces contrats sont une chance donnée aux jeunes de moins de 25 ans d'acquérir de l'expérience et de faire une formation qualifiante.

Ainsi Alexis AKEL a demandé à passer le permis poids lourd. Cette formation pourrait être prise en charge par le conseil régional. La mission locale, qui s'occupe de ces jeunes en contrat, a positionné Alexis sur cette formation. Quant à Gaëlle, elle va commencer sa formation BAFa en février. ■



Alexis AKEL



Gaëlle ROGNARD

## Mesdames, Messieurs, Mes Chers Amis,



chacun en conscience devra faire et assumer ses choix. Quel pays ? Quel destin ? Quelle économie ? Quelle société voulons-nous laisser à la génération qui nous suit et à nos enfants ?

Plus modestement votre Conseil Municipal continue inlassablement sa tâche d'adaptation et de modernisation des équipements communaux toujours dans le souci d'une gestion performante. La section de fonctionnement devrait libérer pour 2016 un excédent de 332 000€ et la section d'investissement un autre excédent de 382 145€ (y compris les restes à réaliser), clôturant ainsi un exercice 2016 sur une note optimiste dans un climat dégradé par les baisses successives des dotations de l'Etat. Nous reparlerons de tout ceci dans le bulletin municipal de juillet 2017.

Sur le plan des investissements après la rénovation de la cave au grenier de la mairie et de son adaptation aux normes d'accessibilité, 2017 verra un programme conséquent consacré à la rénovation des locaux scolaires (maternelle et primaire) avec la remise à niveau de plus de 1 000 m<sup>2</sup> couverts. Ce programme sera effectué en plusieurs tranches pendant les vacances scolaires.

2017 marquera aussi la mise en place d'un dossier majeur porté par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avec la mise en place d'une résidence en faveur de l'autonomie des personnes âgées. Un terrain en plein centre bourg (face au presbytère et à 70 mètres de l'église) est en voie d'acquisition.



# ÉDITO

### De quoi s'agit-il ?

- ▶ De la construction de 12 à 15 logements de type T1 bis jusqu'au T3.
- ▶ D'une maison commune regroupant tous les services (restaurant – cuisine – buanderie – logement du responsable salon TV – bibliothèque – salle d'activités)
- ▶ De la présence de deux salles d'accueil occasionnel pour les personnes sortant de l'hôpital ou qui ont du mal à se suffire seules momentanément dans leur logement
- ▶ De la restauration assurée par le restaurant scolaire - restauration obligatoire au moins pour 20 journées alimentaires par mois.
- ▶ De la présence permanente, y compris de nuit, d'au moins une personne dans la résidence.

Le coût en sera maîtrisé et devrait correspondre à la moitié d'une présence en EHPAD.

Là aussi c'est un dossier en étude et en construction. Nous pourrions en dire bien davantage en juillet.

Notre bonne santé financière nous ouvre des perspectives sur d'autres plans.

Comme vous et comme beaucoup de français, nous sommes également préoccupés par des déserts médicaux qui sont en train de s'installer.

Vos élus ne resteront pas inactifs dans le domaine.

En vous renouvelant les vœux les plus amicaux de votre conseil municipal, je vous engage avec nous à croire en l'avenir car comme le dit si bien Woody Allen « je m'intéresse à l'avenir car c'est là que je compte passer mes prochaines années »

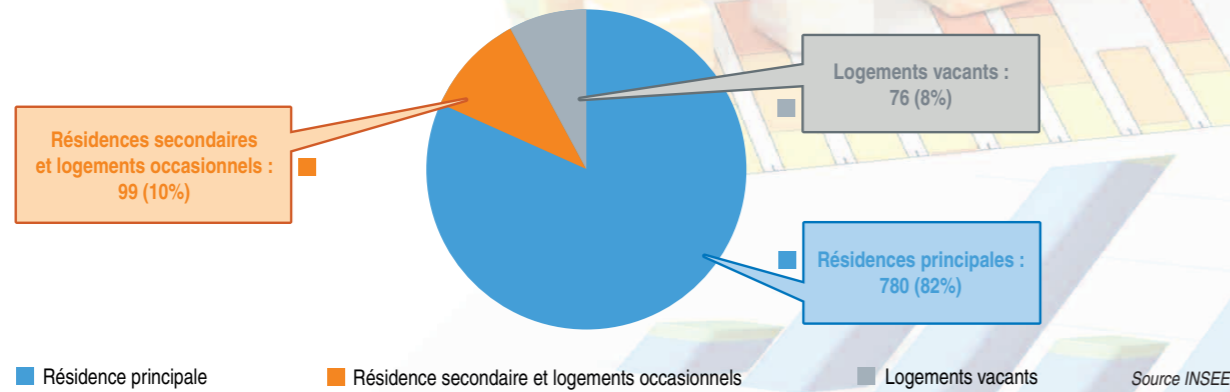
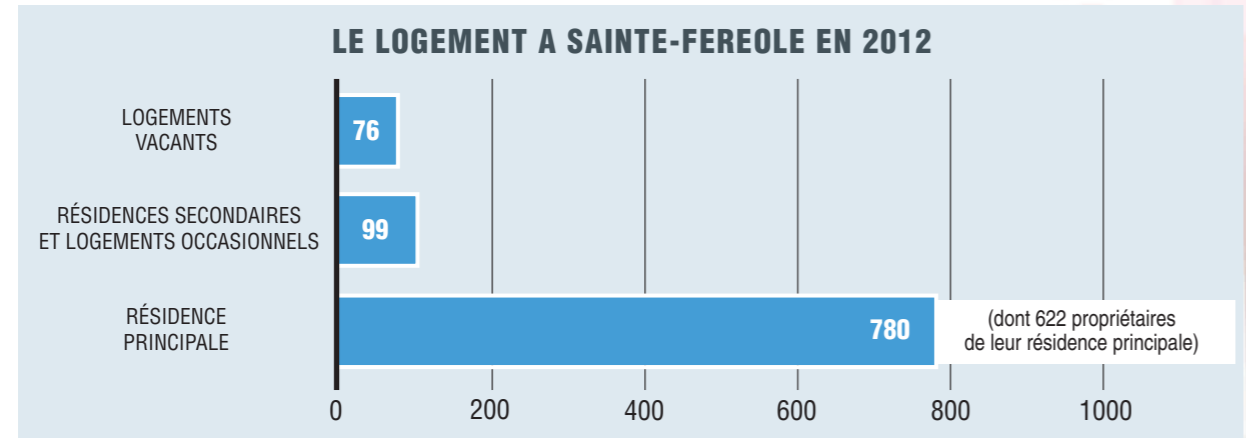
Amicalement,  
**Le maire, Henri SOULIER**

### 2<sup>e</sup> partie L'habitat et le logement à Sainte-Féréole

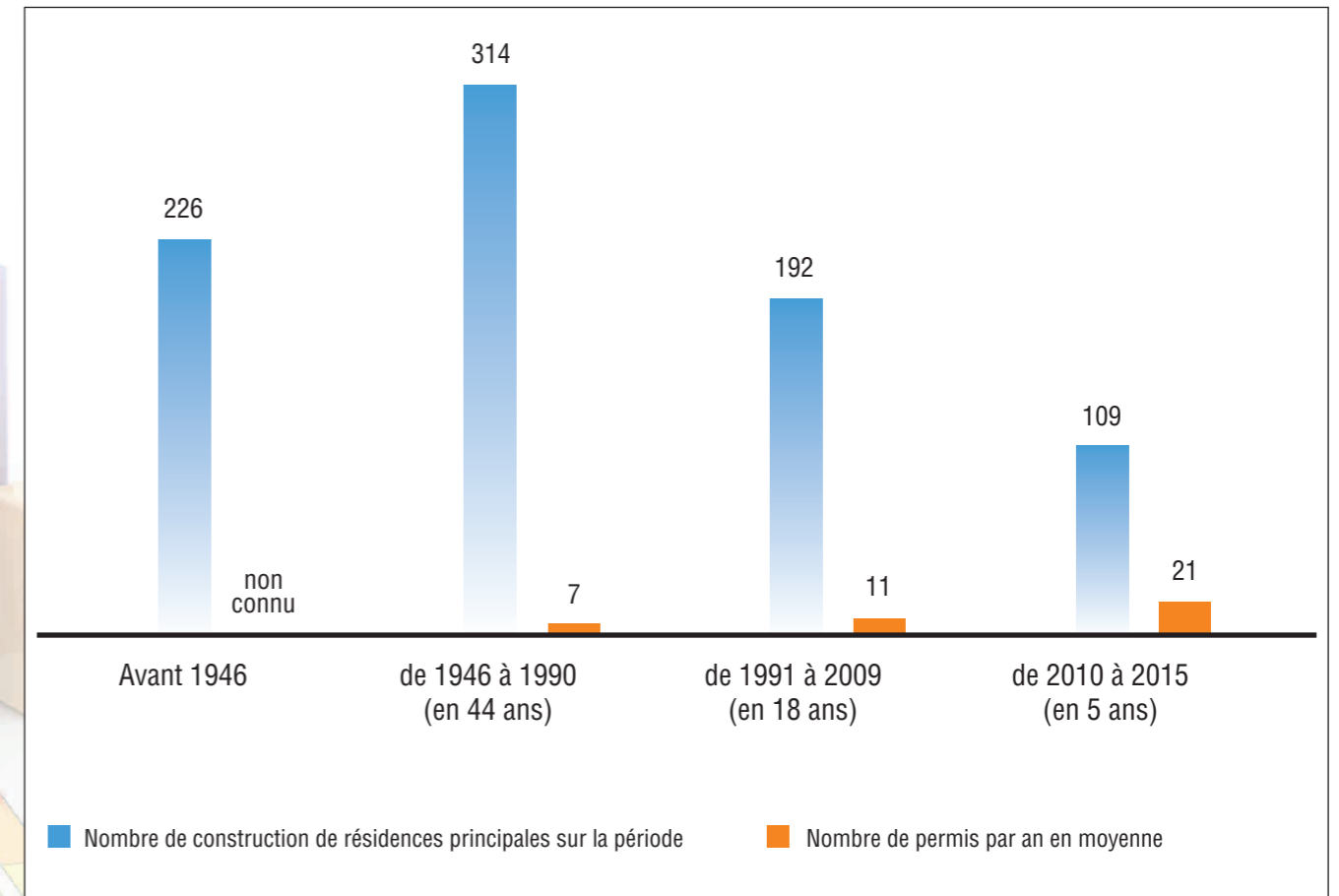
Chiffres issus de l'INSEE, de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, et de la Commune

#### STATISTIQUES

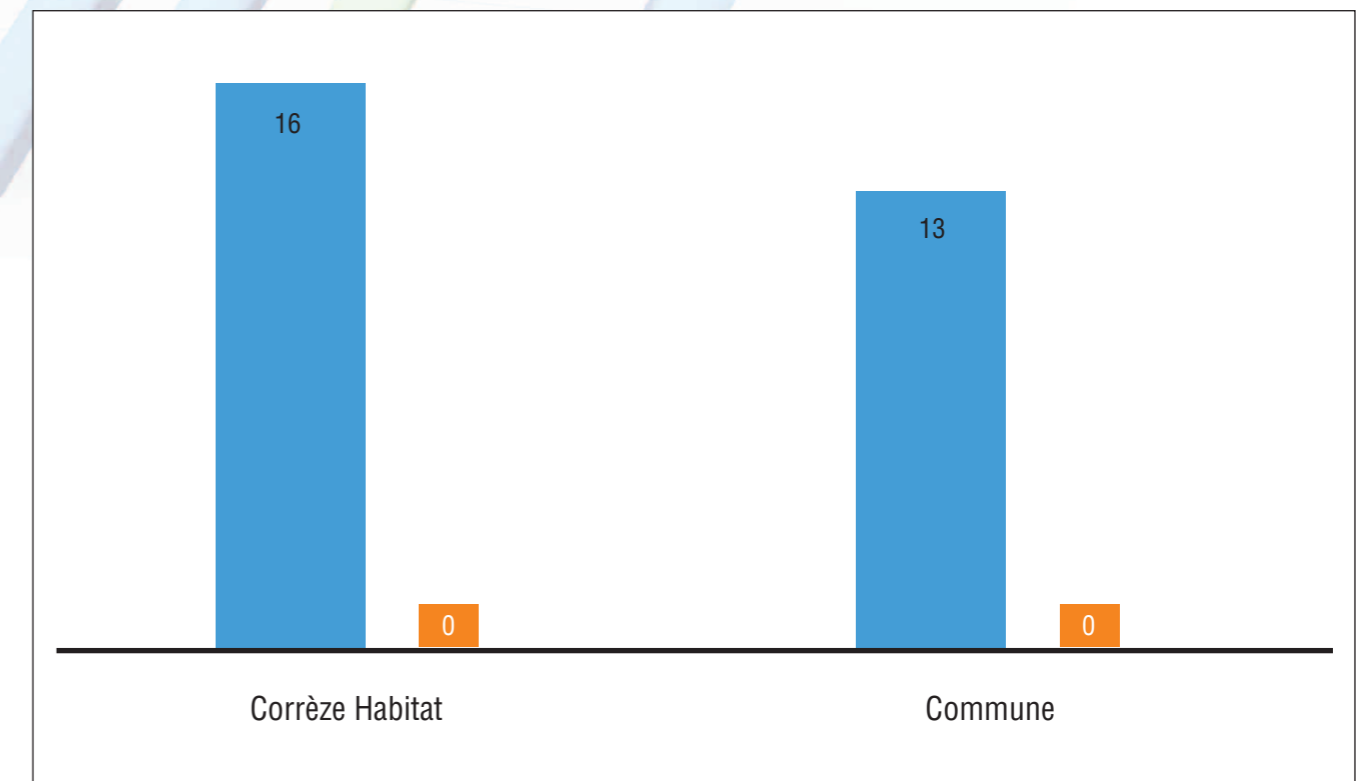
Pour l'année 2012 le nombre total de logements était de 955 (source INSEE) ; sur l'ensemble de ces logements, 856 étaient des maisons. En 2007, ce nombre était de 791.



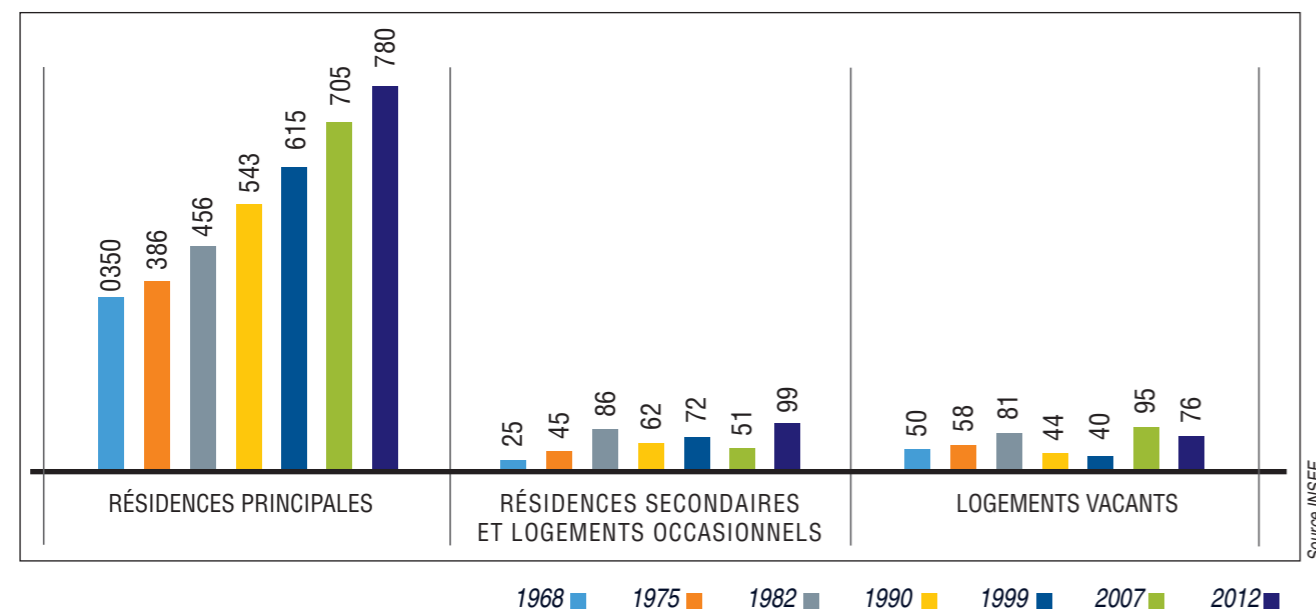
#### CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES PRINCIPALES



#### LE LOGEMENT SOCIAL À SAINTE-FÉRÉOLE EN 2016

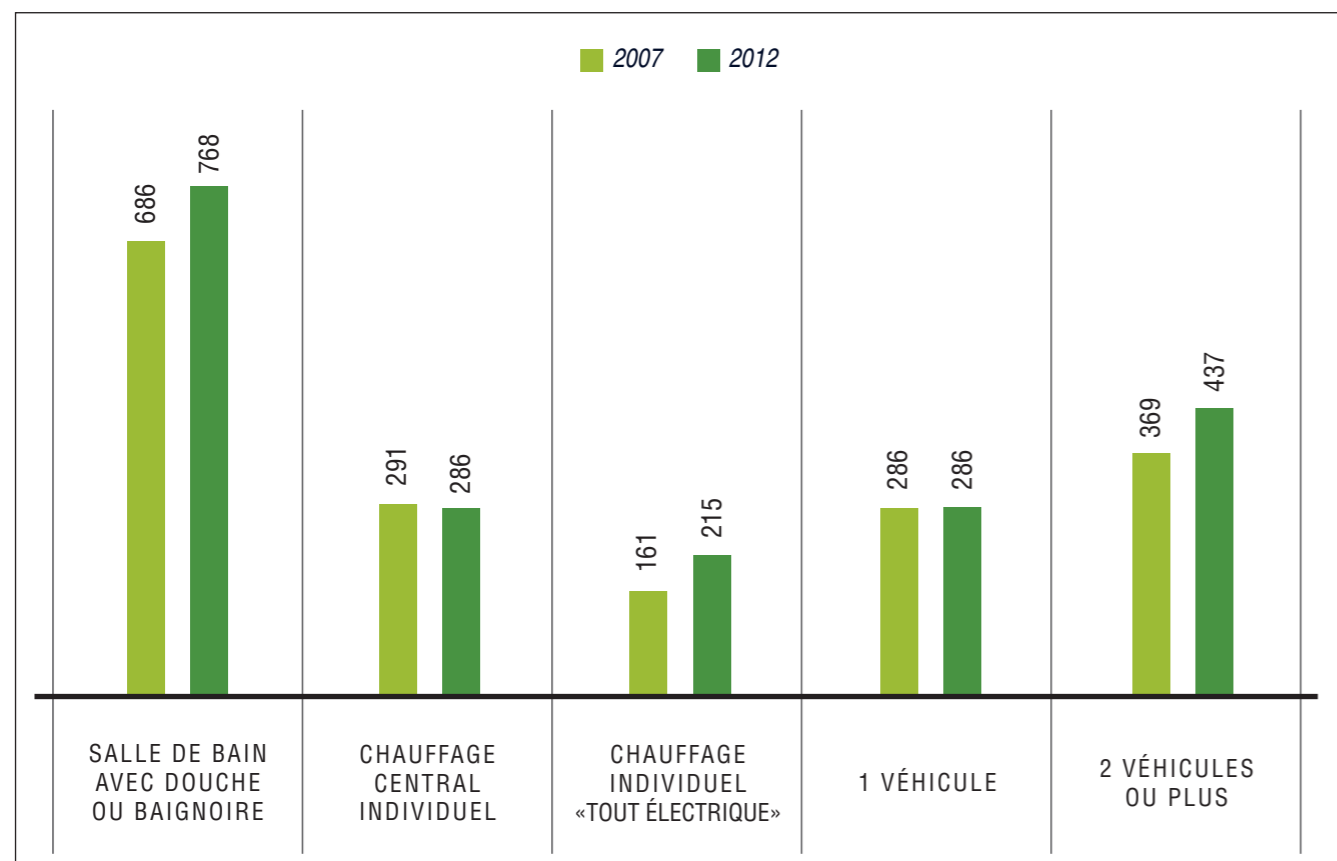


#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR CATÉGORIE

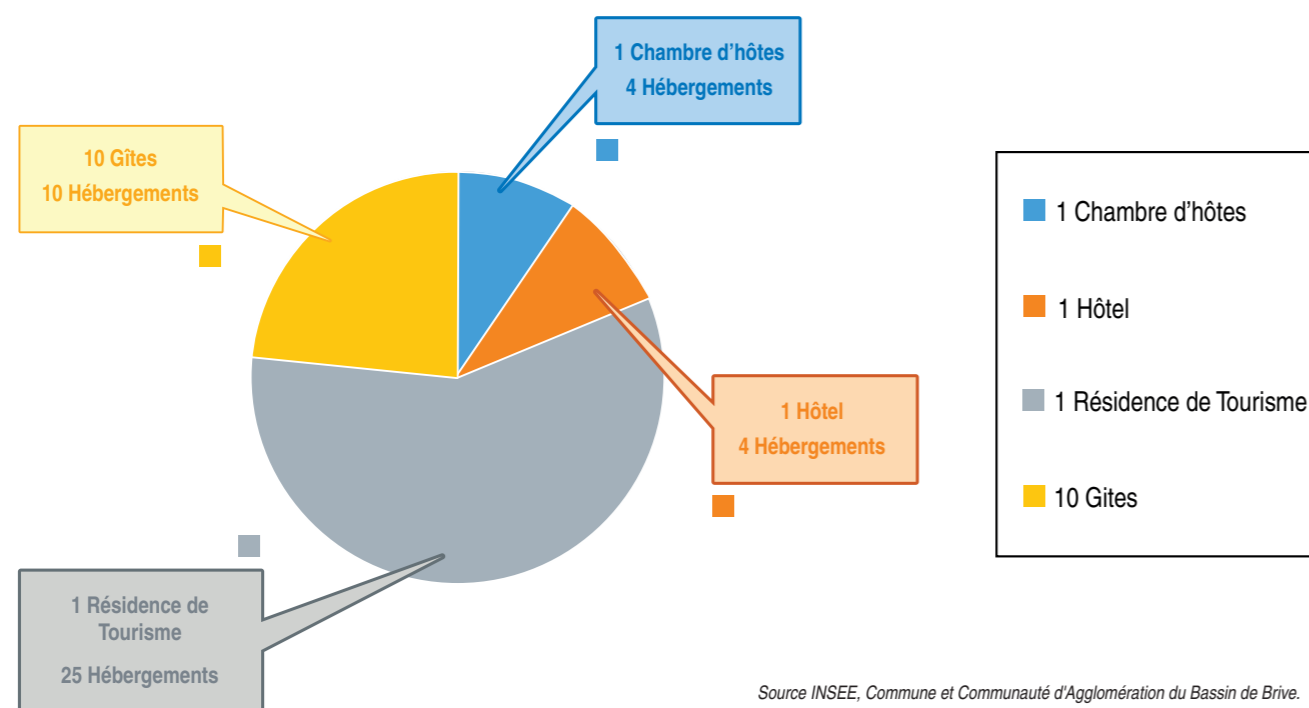


# Sainte-Féréole

## ► CONFORT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES ET ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE DES MÉNAGES



## ► L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE À SAINTE-FÉRÉOLE EN 2016



## ► LES AIDES A L'HABITAT

Guichet unique d'information sur le logement, la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive propose aux habitants des 48 communes de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, des dispositifs en faveur de l'accession à la propriété mais aussi de l'amélioration de l'habitat ainsi qu'aide et conseil dans la recherche des financements des projets.

### L'Accession à la propriété

**Prêt 1<sup>re</sup> clé :** Prêt à taux zéro à destination des primo-accédants ayant un projet de construction ou d'acquisition dans l'ancien.

### L'Amélioration de l'habitat : Aide à la rénovation thermique et énergétique

Différentes aides financières de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, du Département, peuvent être attribuées, sous certaines conditions, aux propriétaires qui souhaitent réaliser les travaux suivants :

- **Amélioration énergétique** (Travaux d'isolation thermique, équipements de chauffage...)
- **Accessibilité du logement** (Sanitaires adaptés, monte-escalier...)
- **Restauration du bâti remarquable.**

Des **aides financières départementales** sont également proposées aux propriétaires pour des travaux de rénovation, d'adaptation à la perte d'autonomie, d'amélioration énergétique et d'accession à la propriété.

La **Commune de Sainte-Féréole** attribue également, sous certaines conditions, une subvention pour les travaux de rénovation des façades. Cette aide à la rénovation des façades a été mise en place en 2013 afin de valoriser le patrimoine bâti, préserver les caractéristiques architecturales des bâtiments anciens de Sainte-Féréole, mais également permettre la réalisation de travaux d'isolation par l'extérieur. À ce jour 11 dossiers ont été déposés ; 9 ont été accordés pour une somme de 20 029,59 euros.

### L'Aide pour la recherche de logement social

Une aide à la constitution du dossier est apportée aux personnes à la recherche d'un logement.

L'**Association Départementale d'information sur le logement (ADIL)** offre aux particuliers des conseils sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme.

### Contacts

- **Mairie de Sainte-Féréole :**  
Tél. : 05 55 85 78 00 - E-mail : [mairie.stefereole@wanadoo.fr](mailto:mairie.stefereole@wanadoo.fr)
- **AGGLO - Maison de l'Urbanisme et de l'habitat :**  
Immeuble Consulaire - 6<sup>e</sup> étage - 10 avenue Général Leclerc - 19100 Brive-la-Gaillarde
- Tél. : 05 55 74 08 08 - E-mail : [maison-habitat@agallo-brive.fr](mailto:maison-habitat@agallo-brive.fr)
- **Du lundi au vendredi :** 9 h à 12 h - 14 h à 17 h
- **Permanence ADIL :** Tous les mardis de 9 h à 12 h sans Rendez-Vous
- **Conseil Départemental :** Tél. : 05 55 93 77 77 - E-mail : [habitat@correze.fr](mailto:habitat@correze.fr)



## ► L'URBANISME : INSTRUCTION DES DOSSIERS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017

La loi ALUR (*loi pour l'Accès au logement et un Urbanisme Rénové*) du 24 mars 2014 prévoit des évolutions significatives sur différents domaines du logement mais également sur l'instruction du droit des sols, c'est-à-dire des autorisations d'urbanisme (*certificats d'urbanisme, déclarations préalables ou permis de construire*).

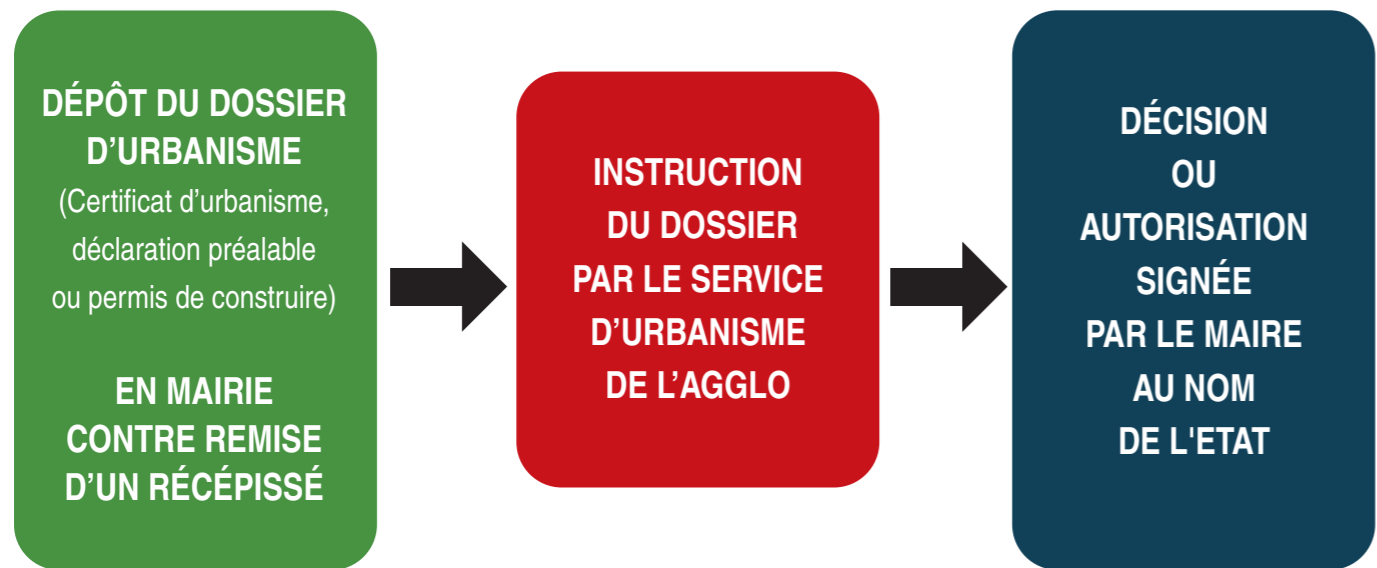
Ainsi l'article 134 de cette loi prévoit la fin de la mise à disposition des services de l'état, en matière d'instruction du droit des sols, auprès des communes dotées d'une carte communale et appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces communes devaient faire le choix entre instruire en totalité et en interne les autorisations d'urbanisme concernant leur territoire ou charger les services d'une autre collectivité d'en assumer l'instruction.

Dans sa séance du 10 novembre, le Conseil Municipal de Sainte-Féréole a décidé d'adhérer pour un

an, au service d'instruction du droit des sols mis en place par l'AGGLO.

**Cela signifie que l'instruction des dossiers d'urbanisme ne sera plus réalisée par la Direction Départementale des Territoires mais par les services de l'AGGLO.**

En pratique, il n'y a aucun changement pour le demandeur ; la procédure est strictement identique à celle qui existait avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ■



## Travaux sur les Routes Communales

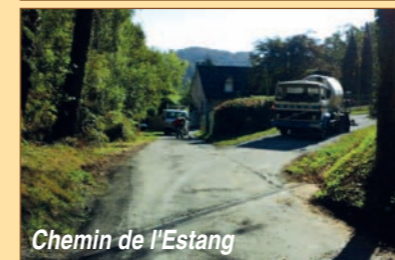
Comme annoncé dans le bulletin du mois de juillet, la route des Prades de sa limite avec la commune de Malemort et le village a fait l'objet des travaux programmés pour un montant de **38 340 € HT** par l'entreprise Siorat. Ils ont consisté à reprendre les drainages et les écoulements d'eaux pluviales puis à réaliser un revêtement général en enrobé à froid, précédé de purges et de reprofilages partiels. Les travaux ont bénéficié d'un très beau temps et se sont

déroulés dans de bonnes conditions. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de **15 710 €**.

En complément de ces travaux et suite à la demande des riverains, l'équipe technique a mis en place en amont d'un passage busé une grille destinée à retenir les branchages qui par fortes pluies bouchaient l'aqueduc et provoquaient le débordement du fossé en provenance des collines alentour. ■



La Vacherie Basse



Chemin de l'Estang



Chemin des Rosiers

### ► L'équipe communale a également réalisé en fin d'été et à l'automne l'enduit sur les voiries suivantes :

- Route dans le village de la Vacherie Basse,
- Route de Lestang, y compris l'élagage et le curage des fossés,
- Le chemin des Rosiers,
- La voie du HLM du Colombier.

Ces travaux, malgré leur réalisation tardive dans la saison ont pu être menés à bien grâce aux bonnes conditions météo de cette fin d'année. Le coût des fournitures s'est élevé à **22 067 € TTC**, pris en charge par le budget communal.

Suite aux forts orages du mois de juin, l'entreprise EUROVIA a réalisé la reprise du trottoir Avenue du 8 mai pour un coût total de **7 434 € TTC**.

Le programme 2017 est en préparation, mais il devrait concerner la route du barrage, dont les travaux d'élagage ont débuté cette année.

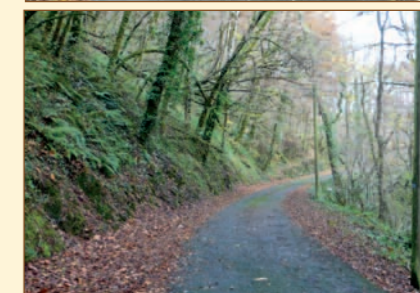
La route entre la zone artisanale du Colombier et Martignac est également prévue.

### Au printemps 2016, l'entreprise MOUNIER a réalisé d'importants travaux d'élagage et d'abattage d'arbres sur la route allant du Moulin Bas à Profechoux.

Face à l'ampleur de la tâche, la totalité des travaux n'avait pu être entièrement réalisée. Une deuxième et dernière tranche de travaux a donc eu lieu du 9 janvier au 22 janvier 2017.

Pendant toute cette période, en accord avec la municipalité de Malemort, la route a été entièrement fermée à la circulation et un courrier adressé à toutes les personnes susceptibles d'emprunter cette route, qu'ils habitent Sainte-Féréole ou Saint-Hilaire-Peyroux.

**Ces travaux d'élagage et d'abattage terminés, la commune va lancer les travaux de réfection de cette route. ■**





## Réfection et mise en accessibilité de la Mairie

La mairie située dans un bâtiment ancien du centre-bourg a reçu un certain nombre de modifications depuis son origine. Son positionnement en centre-bourg correspond aux caractéristiques de sa fonction. Cependant, la répartition de ses bureaux et surtout l'accessibilité ne correspondaient plus aux normes actuelles. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre des travaux pour reconfigurer les locaux.

### La nouvelle configuration comprend :

- Un poste d'accueil et de travail sur un espace ouvert avec poste de travail et 2 postes de secrétariat fermés par cloison verre.



- Une liaison de l'accueil vers l'arrière du bâtiment.
- La création, au rez-de-chaussée, de sanitaires PMR et d'un bureau des élus accueillant également les permanences de services extérieurs (assistante sociale, mission locale...)

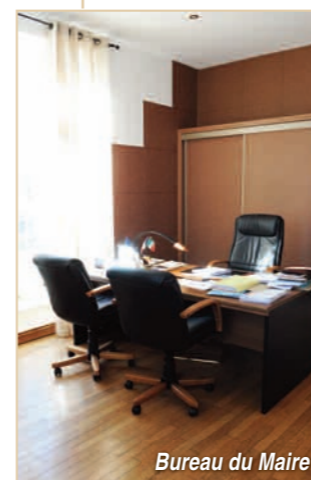


- La modification de l'escalier pour permettre l'installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite pour accéder à la Salle du Conseil et des mariages, ainsi qu'au bureau du Maire, au 1<sup>er</sup> étage.

Rez-de-chaussée



1<sup>er</sup> étage



Bureau du Maire



Accès par élévateur à la Salle du Conseil et des Mariages



- Le montant total de l'opération s'est élevé à **257 927,77 € TTC.**

- Le montant total des subventions est de **157 660 €** soit :

- 90 000 € ● au titre de la DETR (Etat)
- 30 000 € ● du Conseil Départemental
- 37 660 € ● de l'AGGLO



Salle du Conseil et des Mariages

Au mois d'octobre, les services de la mairie ont réintégré les locaux.

La rénovation de la Salle du Conseil et des mariages n'était pas prévue dans le marché global de réfection des locaux. Cependant, une fois l'ensemble des travaux terminés, il s'est avéré nécessaire de la rénover.

Ces travaux, d'un montant de **4 659,40 €**, ont été confiés à l'entreprise JARAUD, artisan installé sur la commune. ■

## Rénovation des locaux scolaires et Réfection de toutes les classes

2017 sera marquée par l'engagement de travaux de rénovation des espaces communs et des salles de classe comportant des ajustements architecturaux intérieurs et extérieurs et un important effort d'isolation phonique et thermique.



L'ensemble scolaire a besoin d'un rafraîchissement en traitant différents éléments ayant subi les outrages du temps. Les travaux consisteront au remplacement des faux-plafonds par des plafonds en plaques de plâtre dont une partie sera perforée pour améliorer l'acoustique des salles avec une isolation sur ces nouveaux plafonds. De nouveaux éclairages à leds à faible consommation seront installés.

Les murs seront également repeints et les sols changés. Du carrelage sera mis à la place des sols souples, sauf à la garderie et à la maternelle où ce sera du sol souple qui sera réinstallé. Le sas d'entrée de la maternelle sera en carrelage avec un tapis encastré. Un WC supplémentaire sera installé dans les sanitaires côté petite section de maternelle. Des séparations entre les urinoirs et les WC seront mises dans les sanitaires côté cantine.

Les façades du vieux bâtiment, du préau donnant sur la rue et du bâtiment de la poste et de la bibliothèque donnant sur la maternelle seront traitées de la même façon que la façade de la salle du temps libre. La couleur sera à définir.

Les porches situés aux deux entrées du vieux bâtiment seront changés de façon à avoir une structure moins imposante.

Les brise-soleils du vieux bâtiment seront également changés et il sera installé un système de stores électriques en toile opaque sur fils inox tendus.

Le bâtiment de l'école maternelle sera également doté de brise-soleils caillebotis galvanisés horizontaux en remplacement des stores à lames orientables existants ne fonctionnant plus.

Ces travaux ont été décidés par une délibération du conseil municipal en date du 17 mai 2016.

Corrèze Ingénierie a été désigné assistant à maîtrise d'ouvrage et le cabinet Clary à Brive, maître d'œuvre. L'estimation du maître d'œuvre lors de la présentation de l'avant projet définitif est de **225 000€** H.T. pour le coût des travaux, hors options éventuelles.

Le 30 janvier, à l'occasion d'une réunion associant la Commission des Affaires Scolaires, les enseignantes, les représentants des parents d'élèves, l'association des parents d'élèves Nicolas JAUBERT a présenté le projet à l'ensemble des participants.

Le début des travaux est prévu pour le mois de juillet 2017 et ils seront étalés sur les différentes vacances scolaires pour être vraisemblablement terminés aux vacances d'avril 2018.

Ensuite un nouveau programme sera engagé : **Celui de la réfection de la restauration scolaire (cuisine et réfectoires).**  
Pour une réalisation en 2018-2019

## Les vacances à l'Accueil de Loisirs

En juillet, 36 enfants ont été accueillis par jour. Les activités étaient nombreuses et variées pour passer les meilleures vacances possibles. Nous avons ouvert la porte des mondes fantastiques pour découvrir fées, elfes, dryades et autres créatures plus ou moins sympathiques. Un stage sportif encadré par Romain (titulaire d'un Master STAPS) a permis à 8 ados de s'essayer au canoë, à la course d'orientation, à trouver l'équilibre sur une slackline...

► Dans le cadre de la biennale de l'aquarelle, Aurore, a permis à tous ceux qui le désiraient d'explorer cette technique picturale. Les œuvres de nos artistes ont ensuite été exposées sur la baie vitrée du réfectoire permettant ainsi à tous les visiteurs de les admirer.

► Le point d'orgue du mois de juillet fut notre excursion au Parc Wizz'titi. Une journée à crapahuter dans les arbres et à marcher pieds nus sur un sentier accidenté n'a pas réussi à entamer l'énergie des jeunes flégeois !

Au mois d'août ce sont 19 enfants en moyenne par jour qui ont fréquenté nos locaux. Comme en juillet, les sorties à la piscine ont été nombreuses. Mais cette fois-ci c'est l'univers du cirque que nous avons exploré. Nos petits clowns ont appris à jongler, à se déplacer comme les animaux... et ont créé deux tableaux en mosaïque grâce à l'intervention de Laëticia Thomas.

Nous sommes également allés visiter Pompadour. Le Pays d'Art et d'Histoire avait préparé une chasse au trésor géante permettant aux enfants (et aux animatrices !) de découvrir les secrets de la cité du cheval. L'après-midi, fût consacré à la visite des écuries du Haras National.



Au Parc Wizz'titi

Nos Clowns

Les Promenades

Les vacances estivales se sont conclues par un stage «cultures urbaines» au cours duquel les ados ont pu inaugurer le nouveau skate parc, faire des prouesses en Hip-Hop et s'initier au graffiti.

## Vivement l'été prochain !

Les vacances d'automne ont été centrées sur la nature. Le bal des festivités a débuté avec la visite, pour les plus jeunes, de la Ludoferme à Donzenac. Entre les balades en charrette, la découverte des animaux et le jeu de piste concocté par les animaux des bois, la journée fut bien remplie.

En revenant au centre les jours suivant nous avons pu exploiter toutes ces découvertes à travers des activités ludiques. Les plus grands eux entre les promenades dans les bois, les créations de landart et autres jeux, se sont rendus à un inter-centre organisé par la communauté d'agglomération de Brive sur le thème des énergies renouvelables. Le jeu que nous avons préparé durant les mercredis de mai et juin a beaucoup plu et fût très instructif.

L'année 2016 se termine sur les vacances préférées des enfants ! Cette année, d'ailleurs, les petits flégeois se sont transformés en lutins pour aider le Père-Noël dans les dernières heures avant la grande distribution : **Fabrication de cadeaux, de sucreries, de cartes de vœux, de décorations pour le sapin...** tous se sont retrouvés les manches pour que Noël soit P.A.R.F.A.I.T. L'équipe d'animation a décidé de les récompenser en les emmenant au cinéma à Brive mais la plus belle des gratifications est venue du Père Noël lui-même qui est venu déposer sous le sapin du centre de loisirs de très nombreux paquets : **BD, albums jeunesse, petit train, figurines d'animaux, de chevaliers..., vêtements pour poupées, puzzles et autres jeux de société.** Même les animatrices ont été gâtées avec des livres d'activités !

## L'espace Jeunes

L'espace jeunes de Sainte-Féréole est ouvert tous les vendredis soirs de 18h à 22h et accueille les jeunes entre 14 et 18 ans souhaitant se retrouver pour passer un moment convivial. Il est installé dans une salle du second étage de l'Accueil de Loisirs, à proximité de divers équipements sportifs (**gymnase, piscine, stade, dojo, salle de danse...**). Cet espace est aménagé avec un canapé, un coin restauration, babyfoot, table de ping-pong... Les jeunes ont également accès au sein de la structure au city-stade, à la salle de cinéma, à la cuisine...

Les adolescents et leurs familles souhaitant de plus amples renseignements sur la structure et son fonctionnement sont invités à prendre rendez-vous auprès d'**Audrey Boudy** (directrice jeunesse)

- par Téléphone
  - 09 60 37 90 92
- par E-mail
  - [espace-jeunesse.stefereole@orange.fr](mailto:espace-jeunesse.stefereole@orange.fr)

## Cérémonies du souvenir du 11 novembre et de La Besse

Le ciel gris était au diapason de ces moments de recueillement et de souvenir auxquels participaient de nombreuses personnalités civiles et militaires parmi lesquelles M. Vicat, Sous-Préfet,

M. Ballay, Député, M. Chassaing, Sénateur ainsi que de nombreux porte-drapeaux.

Comme chaque année, les cérémonies ont débuté par la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au cours de laquelle les enfants de l'école primaire accompagnés de leurs enseignants ont interprété une magnifique Marseillaise.

Le cortège s'est ensuite arrêté devant la plaque commémorant le souvenir de Pierre Chaumeil, enfant de Ste-Féréole, fusillé par les nazis à Brive pour son engagement dans la Résistance. Cette année encore, la lecture, par sa petite nièce Béatrice Blanchard, de sa dernière lettre adressée à ses parents a provoqué l'émotion. Le cortège a ensuite pris la direction des lieux de la tragédie dite « de la Besse » où l'attendait M. Marius Barre, seul survivant avec M. Hermozilla. Là aussi, beaucoup d'émotion à la lecture du livre des événements par les enfants de l'école et à l'appel des noms des 17 jeunes gens tués sur ces lieux.

M. Soulier, Maire s'adressait à M. Barre : « Mon cher Marius, encore une fois vous êtes là à mes côtés pour honorer la mémoire de vos compagnons tombés ici. J'ai toujours beaucoup de plaisir à vous saluer et un peu d'émotion car vous représentez aujourd'hui le témoignage du drame qui se déroula en ces lieux. » Puis il poursuivait : « Nous sommes aujourd'hui le 13 novembre. Il y a un an d'autres barbares, une autre idéologie fanatisée, semaient le trouble dans Paris et

faisaient 130 morts. En ce jour la France entière se recueille et se souvient, tout comme nous sommes ici pour nous recueillir et nous souvenir de ces 17 jeunes gens dont le sang a imprégné cette terre...

beaucoup étaient des réfugiés mosellans dont le véritable statut était un statut d'exilé... Ils étaient connus pour leur engagement en faveur des valeurs de notre pays, de leur pays, la France. Ils n'avaient qu'une idée : se mobiliser pour reconquérir le droit de rentrer chez eux. Pour être complet et ne pas pratiquer la langue de bois, n'y a-t-il pas dans le flot des milliers et des milliers de réfugiés qui regagnent l'Europe, des jeunes gens qui, à leur image, devraient s'engager pour libérer leur patrie et leurs lieux de vie ?... Nous pouvions espérer, à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle que la mondialisation, que l'ouverture des frontières marqueraient la fin des horreurs. Et bien hélas Non !... Mais quels que soient les horreurs, les massacres, l'indicible, l'invisible, les peuples ont un formidable instinct de survie et, après le malheur naît l'espérance : l'espérance de la reconstruction, de la volonté des hommes à toujours se relever de toutes les épreuves... »



## La vie de la paroisse Hommage à Monsieur l'Abbé Dubernard

Des problèmes de santé de plus en plus lourds ont contraint Monseigneur Bestion à décharger Monsieur l'Abbé Dubernard de sa mission sur le secteur interparoissial de Sainte-Féréole qu'il exerçait depuis le 30 novembre 2003. Le 28 août l'Abbé Dubernard a donc concélébré sa dernière messe avec l'Abbé Tersou, vicaire général du diocèse de Tulle. L'église était comble pour l'accompagner dans cette épreuve morale et physique. A l'issue de la messe, un vin d'honneur organisé par la municipalité a permis à chacun de manifester son amitié à « l'Abbé Marcel ».

Aux côtés de M. Soulier, Maire de Sainte-Féréole, on notait la présence de M. Penot, Maire de Saint-Germain-les-Vergnes, et de M. Peyramard, Maire de Saint-Hilaire-Peyroux, communes membres du secteur interparoissial de Sainte-Féréole. Au cours de ce vin d'honneur, M. Soulier, Maire, a remis à l'Abbé Marcel Dubernard, le trophée de Citoyen d'Honneur de la Commune.

« Par ce départ, c'est non seulement la perte d'un prêtre, mais c'est aussi celle d'une présence, d'une vraie personnalité et d'un ami. L'abbé était toujours présent et participait activement à la vie de la commune. Ses valeurs humaines et ses qualités de cœur étaient fort appréciées. Sa franchise, sa bonne humeur et son humour toujours juste ne laissaient pas insensibles. L'image de cet homme d'église qui arpentait les places et rues restera ancrée dans l'esprit de tous. »



## Nouvelle organisation paroissiale

Monseigneur BESTION, Evêque de Tulle, a procédé à la réorganisation des groupements paroissiaux du diocèse. Le groupement paroissial de Sainte-Féréole qui comprend, outre Sainte-Féréole, les paroisses de Chanteix, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Hilaire-Peyroux et Saint-Mexant, appartient désormais à l'Ensemble Interparoissial de Brive.

■ L'un des prêtres de ce groupement interparoissial assurera une messe en l'église de Sainte-Féréole chaque dimanche à 9 h 30. Il s'agit de l'Abbé Gilbert Tembo.

■ Toutes les demandes concernant le groupement paroissial de Sainte-Féréole : Sacrement de Baptême, de Mariage, Célébration d'Obsèques doivent être faites auprès du Presbytère de Saint-Martin à Brive, par téléphone au 05 55 24 10 82 ou par courriel à l'adresse suivante : martinsernin@hotmail.com

■ Le Catéchisme est assuré à Sainte-Féréole tous les quinze jours le samedi matin de 10 h à 11 h 30. Contact : Pascale MALAVAL au 06 85 13 74 45

## Journées du Patrimoine

Les Samedi 17 et Dimanche 18 septembre, le Groupe Patrimoine, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire a proposé une exposition "Trésors Sacrés Sacrés Trésors" sur le patrimoine des églises. A cette occasion, une représentation de la Chorale Expression et une conférence animée par Mr GENESTE ont eu lieu dans l'Eglise de Sainte-Féréole.



L'Association des Passionnés du Patrimoine Rural de Sainte-Féréole et sa Région a quant à elle proposé une exposition de vieux matériel et divers stands d'artisanat et de métiers d'Art, ainsi qu'un défilé de vieux tracteurs dans le bourg de Sainte-Féréole.



## Inauguration du SKATE PARK

Il y a quelques mois, un groupe de jeunes flégeois a sollicité le maire et son équipe municipale pour la construction d'un skate park.

Leur demande fut entendue et le skate park fut construit au début de l'été sur le site du complexe sportif, plus précisément à côté de la piscine.

Sur invitation du Maire et du Conseil Municipal, les présidents d'association ont pu assister, le samedi 13 août, à une démonstration d'acrobaties avec trottinettes par les jeunes à l'origine de ce projet.

Pour clôturer cette rencontre, un verre de l'amitié a été partagé entre participants.

## Apéritif Communal : Les animations à venir

La Commission d'animation a décidé d'organiser le samedi 27 mai une soirée pour les associations actives qui œuvrent toute l'année pour nous faire vivre leur animation respective sur notre commune. afin de remercier les présidents, les membres de leur bureau et les bénévoles.

Le thème de la soirée est en préparation par la commission.

► A noter aussi que le 21 juin sera organisée la fête de la musique qui débutera par une soirée spectacle dans une ambiance pour danser toute la soirée.

## Apéritif communal et visite des nouveaux locaux de la mairie

Le 9 octobre dernier, la population flégeoise a été invitée par le conseil municipal à venir découvrir les nouveaux locaux de la mairie.

A l'issue de la visite, un apéritif communal a été servi dans une ambiance musicale. Le beau temps était au rendez-vous ce qui nous a permis de prolonger l'apéritif jusqu'à 15 h dans une bonne ambiance tout en dégustant les assiettes de tapas préparées par L'Auberge des Sources & Pascal Courdurié.



A vos agendas on compte sur vous !!



## NOËL À L'ÉCOLE

Vendredi 9 décembre le père Noël est venu rencontrer les enfants à la garderie et leur a apporté cadeaux et friandises ;

il a ensuite rendu visite aux enfants de la crèche puis de l'école maternelle

Mardi 13 décembre, les enfants de l'école, les enseignantes, les intervenants périscolaires, les représentants de l'Association des Parents d'Elèves, les délégués des parents d'élèves, les membres de la commission des affaires scolaires ont pu partager le repas de Noël préparé par Olivier. ■



Repas à la Cantine



A la maternelle



Crèche



Flavanne Bonnet - Photographie

## Échange de Vœux, Accueil de nouveaux habitants et Journée des Aînés

En ce début d'année les traditions ont été respectées et ont permis des échanges conviviaux.

Tout d'abord, le samedi 7 janvier matin ce sont le personnel communal, les bénévoles associés et les présidents des associations que le Maire et son Conseil Municipal ont convié à la Salle du Temps Libre.

Le Maire a chaleureusement remercié le personnel communal qui se met véritablement « au SERVICE » de la population et des élus pour la réalisation des projets. Remerciements également et reconnaissance aux « bénévoles associés » qui sont aussi au SERVICE de la population et de la commune, et qui, par leur implication, permettent de faire vivre des services communaux : bibliothèque, salle de remise en forme.

Remerciements enfin aux présidents des associations, maillage essentiel du territoire au SERVICE des habitants. Le Maire, après avoir rappelé les moments forts de 2016 et fait part des projets pour 2017 a présenté ses vœux les plus chaleureux à chacun à titre personnel et pour la réussite des actions à entreprendre pour le bien de tous. Coralie PETIET, secrétaire de mairie, a présenté ses vœux et ceux de l'ensemble du personnel communal au Maire et à l'assemblée présente.



Les 65 familles nouvellement arrivées sur la commune en 2015 et 2016 étaient invitées par la municipalité le samedi 7 janvier après-midi.

20 familles ont répondu à l'invitation et ont été accueillies par le Maire et le Conseil Municipal accompagnés par les présidents des associations communales. Un diaporama réalisé par le secrétariat et le groupe « animation » du Conseil Municipal était présenté afin de

faire découvrir les ressources de la commune, services, équipements, commerces, artisans, associations. Après la présentation des élus et des présidents des associations, ce fut au tour de chacun des nouveaux habitants de se présenter, puis tout le monde a continué d'échanger autour du vin d'honneur.



Les plus de 65 ans étaient invités, le dimanche 15 janvier, au traditionnel « Repas des Aînés ».

Malgré l'épidémie de grippe et le mauvais temps annoncé, 160 personnes ont répondu présentes. Le succulent repas préparé par Véronique de l'Auberge des Sources a ravi tous les palais.

Une centaine de convives s'est retrouvée le soir pour la soupe à l'oignon préparée par Jeannine et Maurice. Les personnes de 80 ans et plus qui n'ont pu venir au repas ont reçu la visite des élus, porteurs d'un colis de friandises. Les personnes résidant en maison de retraite, EHPAD ou hospitalisées ont également été visitées en ce début d'année. ■



## La Rose des Vents



La Rose des Vents est le club des aînés de Sainte-Féréole. Il compte en 2016, 116 adhérents et a été créé en 1977.

Tout au long de l'année, des activités comme la **marche le mardi de 14 h à 16 h 30**, des sorties, des réunions du club, des moments de convivialité très prisés, animent ce club.

Tous les 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois (sauf juillet/août) de 14 h 30 à 17 h salle du temps libre sont destinés à jouer à la belote, au tarot, à des moments de retrouvailles, d'échanges très appréciés et joyeux.

Le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet est instituée la Kermesse-vente, salle du temps libre, où les adhérents présentent des objets souvent fabriqués par leur soins.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la Présidente **Simone AIMARD**, la secrétaire **Christiane TERRIAC** ou la trésorière **Janine BECOT**. (leurs coordonnées sont à la mairie)

La Présidente, Simone AIMARD ■



## MAS La maison d'Accueil Spécialisée se dote de nouveaux Équipements

La maison d'accueil spécialisée de Sainte Féréole est depuis de nombreuses années et tout naturellement inscrite dans le paysage de la commune. S'il fait bon vivre à la MAS... c'est bien qu'il fait bon vivre à Sainte Féréole.

Désormais (depuis novembre 2014) les **PEP19 sont propriétaires des lieux**, pour autant la municipalité demeure un partenaire essentiel auprès de laquelle nous trouvons toujours une écoute bienveillante et une attention de la plus grande qualité auxquelles nous sommes très sensibles, car manifestement au nom de valeurs partagées.

En cette année 2016, de nombreux engins de chantier ont fait leur entrée sur le site de l'établissement afin d'engager d'importants travaux de réfection et d'aménagement des espaces extérieurs. Ces travaux ont notamment consisté en une opération de drainage destinée à résoudre un récurrent problème d'écoulement des eaux pluviales sur le site. Egalement, l'établissement dans le respect de son plan pluri-annuel de financement a procédé à une réfection complète de ses voiries et une extension de ses espaces de parking, garantie d'un meilleur confort et de davantage de sécurité.

Puis l'établissement s'est équipé de deux nouveaux portails d'entrée automatisés et sécurisés et a renouvelé l'ensemble de ses portes-fenêtres au niveau des circulations intérieures et extérieures, il a également réalisé une extension de son hall d'accueil. Pour l'année à venir nous avons, entre autres projets, celui d'équiper l'établissement d'un espace multi-sensoriel de grande qualité (**espace labellisé « Snoezelen »**) pour le plus grand bénéfice de ses résidents, ainsi que celui de finaliser les travaux liés au respect des normes d'accessibilité.

**...La Maison d'Accueil Spécialisée ne pouvant qu'être ...accueillante !**

les espaces verts qui sont écri de l'établissement seront ensuite végétalisés et fleuris dans le cadre d'un partenariat avec les encadrants et les jeunes des ateliers professionnels des IME (*Instituts médico-éducatifs*) de Meyssac et de Sainte Fortunade. ■



## Amicale Force Honneur et Tradition



Peña F.H.T.  
Santa-Fé

Pique-Nique



Veillée AFHT

L'amicale FHT a notamment organisé au cours de cette année

- Le samedi 02 et dimanche 03 juillet 2016, pique-nique géant organisé sur les rives de la Vézère sur la commune d'Estivaux - environ 140 personnes ont répondu présentes.
- Le samedi 03 décembre 2016, veillée cidre organisé à la grande salle du stade de Ste Féréole - 110 participants.

Calendrier des manifestations pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

- Déplacement en bus à Bayonne les 27, 28, 29 janvier pour assister à la rencontre de Top 14 entre Brive et Bayonne et passer un agréable séjour en pays Basque.
- Organisation du pique-nique géant 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> week-end de juillet, vraisemblablement même lieu, très apprécié des petits et des grands.

## SSSF, SOCIÉTÉ SPORTIVE DE SAINTE-FÉREOLE

En cette fin d'année, la Société Sportive de Sainte Féréole dresse un bilan satisfaisant de la première moitié de saison.

Le club compte aujourd'hui 195 licenciés dont 73 enfants à l'école de foot, 69 séniors, 16 féminines séniors, 15 vétérans, 2 arbitres et 20 dirigeants. Les séniors homme comptent aujourd'hui 4 équipes. L'équipe fanion évolue en promotion de ligue dans le championnat régional de la ligue du Centre Ouest et les 2 équipes réserves dans les championnats départementaux en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division de district. La 4<sup>e</sup> est une équipe de vétérans qui joue régulièrement des rencontres amicales face aux équipes d'anciens joueurs de la région.

Les séniors féminines entament leur seconde saison et défendent bien les couleurs du club puisqu'après avoir été championne de 2<sup>e</sup> division la saison dernière elles ont déjà remporté la coupe du Limousin 2016.

Grâce au bon travail des éducateurs et des dirigeants, l'école de foot ne cesse de grandir. Elle est aujourd'hui composée d'équipes dans les catégories suivantes : U7 mixte, U9 mixte, U11 garçons, U13 garçons (en entente avec Donzenac) et U17 garçons.

Elle compte également, depuis 2 saisons, une équipe féminine U14/U17 en entente avec Varetz et depuis cette saison une équipe féminine U10/U13.

La Société Sportive de Sainte Féréole a vu le jour le 14 janvier 1937. Le club soufflera donc ses 80 bougies. Pour l'occasion une manifestation sera organisée le 01 juillet 2017.

Elle rassemblera tous les amis de l'association pour une grande fête tout au long de la journée. ■



Équipe A



Encadrement



Équipe U10 U13



Groupe École Foot



### L'association "SANTA FAIT DANSER"

vous propose le dimanche 19 mars 2017,  
un stage de danse de salon ouvert à tous.

Après celui-ci, une chorégraphie sera présentée par nos danseurs, et nous terminerons l'après-midi tous ensemble dans la joie et la bonne humeur sur des pas de danse.

Début septembre 2017, des cours de débutants (*rock, cha-cha-cha, bachata, tango, valse...*) seront proposés le mercredi soir à 20 h 30.

*N'hésitez pas à nous rejoindre, venez nombreux. ■*

## L'Association des Parents d'Élèves

est une Association composée de Parents d'Élèves bénévoles. Elle représente tous les parents des 2 écoles de Sainte-Féréole, primaire et maternelle.

L'association des parents d'élèves aide les enseignants dans l'organisation de différentes activités : accompagnement des parents lors de sorties, participation financière aux voyages scolaires, aux spectacles et sorties cinéma intégrés au projet pédagogique de l'école.

Elle aide au financement des projets scolaires en organisant le traditionnel loto des écoles ainsi que des opérations comme la vente de chocolats, des sapins...

Elle organise également le Noël de la garderie périscolaire avec l'achat de jouets, de matériels d'animation et des jeux éducatifs pour l'aide aux devoirs.

### Ses Activités pour l'année 2016/2017 :

- Vente de sapins,
- Vente de chocolats,
- Financement de jouets avec organisation du goûter du Noël de la Garderie,
- Galettes des rois offertes aux enfants de la maternelle et de l'élémentaire,
- Loto annuel de l'école informatisé le 1<sup>er</sup> avril 2017,
- Participation en juin à la fête de l'école organisée par les enseignants,
- Financement des navettes de taxis entre l'école et le centre aéré.

### Son Financement :

- Bénéfice du loto : participation des familles, des commerçants et des flégeois au loto par des dons ou par l'achat de cartons par exemple.

- Participation des membres de l'association aux marchés de pays et de Noël afin de bénéficier d'une quote-part sur les résultats excédentaires des marchés.
- Subvention accordée par la mairie.
- Bénéfice des diverses activités comme la vente des chocolats et des sapins

### Sa composition (Son Bureau) :

|                     |   |                    |
|---------------------|---|--------------------|
| Président           | ● | Frédéric PANCHEVRE |
| Vice-Présidente     | ● | Florence BONNET    |
| Trésorier           | ● | David CELERIER     |
| Trésorier adjoint   | ● | Laurent BESNARD    |
| Secrétaire          | ● | Sébastien BOUYGE   |
| Secrétaire adjointe | ● | Jessica PATRY      |

### Assemblée Générale :

L'association des parents d'élèves a besoin de tous les parents disponibles pour continuer à mener à bien ses actions. En début de chaque année scolaire, se tient une assemblée générale ouverte à tous les parents. Elle n'engage pas les parents qui y assistent mais leur permet de mieux connaître la vie de l'association, ses membres ainsi que ses projets.

*Le Président, Frédéric PANCHEVRE ■*



A eu lieu son assemblée générale  
le 04 décembre dernier

à la salle du temps libre sous  
l'écoute attentive de ses membres  
et des personnes présentes.

Il en ressort une année globalement positive, avec d'une part un temps plutôt propice aux festivités et d'autre part une satisfaction sur le plan moral ainsi que financier.

*Cette année a été diversifiée grâce à deux nouvelles activités :*

Un premier vide-dressing le dimanche 14 février qui a accueilli pas moins de 54 exposants et une première balade à l'occasion des puces d'été le dimanche 31 juillet, avec deux circuits ombragés de 7 et de 11 kilomètres.

La fête votive reste la manifestation la plus importante pour l'association puisqu'un travail important et intense est assuré pendant tout un week-end. Sur ces trois jours, une grosse mobilisation a été constatée à l'occasion de la soirée du samedi soir grâce au concert du groupe Corrèzien « Les Humeurs Cérébrales ». Néanmoins, des manifestations sont à retravailler et à intensifier, notamment la journée du dimanche de la fête annuelle, pour attirer un public plus nombreux au moyen, d'un apport d'animations variées.

A la sortie de sa saison festive, le Comité des Fêtes s'est tout de suite remis au travail pour préparer son programme pour l'année 2017. L'association conservera des manifestations avec les mêmes thèmes en y intégrant une soirée supplémentaire.

*A bientôt - Le Président, Jacques ROUHAUD ■*



## Manifestations :

- **Dimanche 12 février** : deuxième vide-dressing à la grande salle du stade. Au cours de cette journée, les exposants seront autorisés à vendre vêtements et chaussures.
- **Samedi 25 mars** : Nouvelle manifestation théâtrale. Soirée spectacle avec le groupe « Entr'Aygues théâtre » de Beynat.
- **Samedi 15 avril** : Soirée Farcidures animée par MOMO et son orchestre.
- **Samedi 24 juin** : Veillée de la St Jean. La retraite aux flambeaux et le traditionnel feu de la St Jean seront animés par le groupe « Week End ».
- **Dimanche 30 juillet** : Les puces d'été avec la brocante sur la place de l'église et une nouvelle balade. Cette promenade sera assurée sur un nouvel itinéraire de la commune pour le plaisir des marcheurs qu'ils soient habitués ou novices.
- **Les 8, 9 et 10 sept.** : Fête Votive
  - **Vendredi 8** : Soirée DISCO / Année 80 avec vente d'assiettes à thème.
  - **Samedi 9** : Après-midi pétanque au stade.
  - **Soirée en trois parties :**
    - A partir de 20 h sur la place de l'église : Fête foraine et vente d'assiettes à thème
    - A partir de 21 h 30 : Soirée concert à la grande salle du stade
    - Après le concert : Fin de soirée sur ambiance DISCO
  - **Dimanche 10** : Brocante durant toute la journée. Apéritif offert par le Comité des Fêtes avec à l'animation une fanfare qui mélange les styles et les univers musicaux. Succession de spectacle durant l'après-midi avec notamment la surprise du Comité et le Tirage de la tombola.



Elle ne déroge pas à ses obligations et participe à toutes les cérémonies officielles se déroulant sur les lieux de mémoire : **La Besse, Venarsal, Saint-Germain-Les-Vergnes, Sadroc, Donzenac** sans oublier **Vitrac-sur-Montane**.

Elle assiste avec son porte-drapeau aux obsèques des anciens combattants de la commune (**Alain CHAMBON, Pierre VERLHAC, et Louis GABRIEL dernier des anciens combattants de 39/45**) et des comités voisins.

Le conseil d'administration, au complet, en présence de sa famille, conformément à sa décision, a procédé à un dépôt de **plaque sur la sépulture de Léon BORDES**, premier président du comité local.

Les responsables locaux de la FNACA se soucient de la santé des adhérents et font en sorte d'être le plus près possible de ceux qui éprouvent quelques difficultés, en leur rendant une visite très souvent appréciée.

## FNACA

La section locale de la FNACA, dont le Conseil d'Administration, se réunit fréquemment pour faire le point sur les activités passées et à venir, compte 45 adhérents et adhérentes.

Sur le plan des festivités, la section est présente aux marchés de producteurs, à la fête votive entre autres.

- Son **repas annuel** est prévu le **dimanche 5 février** à la Grande Salle du Stade. Des propositions de voyage sont actuellement à l'étude et seront évoquées au cours du repas.

**La FNACA, dernière association représentative du monde combattant à SAINTE FEREOLE, a pour obligation de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations qu'elle invite à participer aux différentes cérémonies.**

Le Président, **Gilbert BOUILLAGUET** ■

## LA SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

Les adhérents ont vu leur nombre augmenter grâce à l'arrivée de nouveaux chasseurs, portant ainsi le nombre de sociétaires à 55.



Ils ont le plaisir de s'adonner à leur loisir en chassant petits et gros gibiers dans une ambiance conviviale. La pratique de la chasse participe à la gestion durable de la faune et de son milieu ainsi qu'à la régulation des espèces nuisibles dont la chasse est autorisée.

La Maison de la Nature, projet porté par la mairie, contribue au confort des chasseurs ainsi qu'à l'hygiène des pratiques de venaison.

Le **repas annuel de la société communale de chasse** aura lieu le **Samedi 11 mars 2017 à partir de 20 heures** à la Grande Salle. Votre présence sera la bienvenue.

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau en place s'est vu renouvelé :

- **Président** : Jean Claude PIERREFITTE
- **Vice-président** : Patrice DELPY
- **Trésorier** : Christophe PAILLER
- **Trésorier adjoint** : Yannick PIERREFITTE
- **Secrétaire** : Mathieu RAFFAILLAC
- **Secrétaire adjoint** : Vincent ROCHE

## Musique On Danse

propose des cours de danse moderne à 57 danseuses de 4 à 17 ans réparties en 6 groupes :



- **Les Coccinelles** (de 4 à 6 ans) encadrées par Olivier.
- **Les Petites Plumes** (de 5 à 7 ans) encadrées par Olivier.
- **Les Etoiles** (de 7 à 9 ans) encadrées par Marion.
- **Les Sirènes** (de 9 à 11 ans) encadrées par Lesly.
- **Les Chipies** (de 11 à 13 ans) encadrées par Jessica.
- **Les Divas** encadrées par Cécilia.

Le spectacle de fin de saison sera sous le signe de la magie : le samedi 20 mai à la Grande salle à partir de 20 h.

Pour les adultes, l'association a créé un cours de gymnastique fitness les mardis de 19h30 à 20h30 et un cours de Zumba de 20 h 30 à 21 h 30 animés par Marion, ainsi qu'un cours de Pilates animé par Violaine les lundis de 20 h 30 à 21 h 30.

Cette année l'association a invité les adhérentes de la Gymnastique, du Pilates et de la Zumba à un pot de l'amitié le vendredi 2 décembre 2016 au bistrot Jaubert dans une ambiance conviviale. ■



► **Vendredi 2 juin 2017 à partir de 18h30** à la salle du temps libre où nous prendrons en compte les inscriptions pour la saison suivante et procéderons à l'élection du bureau.

► **LE BUREAU EST COMPOSÉ À CE JOUR DE**

Sandra CONDACHOUX (présidente)  
Stéphanie MANIERE (vice-présidente)  
Audrey CELERIER (secrétaire)  
Virginie BOUYGE (secrétaire-adjointe)  
et Muriel TUDZIARZ (trésorière)  
Caroline WOZNY (Trésorière-adjointe)

**SECTION ADULTE :**

Gaëlle BONNEAU (secrétaire-adjointe)  
et Françoise FARGES (secrétaire-adjointe)  
et Sophie GOLFIER (trésorière-adjointe)

Pour tout renseignement  
**musiqueondanse@gmail.com - Tél. 05 55 18 98 04**

## CALENDRIER 2017

### ATELIERS PERMANENTS

se déroulant au 2<sup>e</sup> étage de la maison des associations

- **SCRABBLE** tous les **Lundis** après-midi de 14 heures à 17 heures
- **COUTURE** tous les **Jeudis** après-midi de 14 heures à 17 heures
- **PATCHWORK** tous les **Samedis** après-midi de 14 heures à 17 heures

### ATELIERS PONCTUELS

1<sup>er</sup> semestre 2017 se déroulant au 2<sup>e</sup> étage de la maison des associations

- **GENEALOGIE** le mardi 24 janvier 2017 à partir de 14 heures
- **JOURNEE DE LA FEMME** le mercredi 8 mars 2017 à partir de 18 heures
- **STAGE D'ENLUMINURE et EXPOSITION** le 24 mars et 25 mars 2017
- **EXPOSITION DE PHOTOS MACROS** (fleurs, paillons, libellules...) et **MICROS** (cellules fluorescentes observées au microscope) du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2017 aux collines de STE FEREOLE
- **En préparation, ATELIER ECRITURE** qui débutera début 2017.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A VOUS TOUTES ET TOUS - La Présidente, **Brigitte OUFFAURE**

## Le Syndicat des Initiatives

Voici nos contacts pour les renseignements et les inscriptions aux différents ateliers :

**Brigitte OUFFAURE**  
05 55 92 06 02  
**b.ouffaure@hotmail.fr**

**Anne-Marie LACOMBE DALIX**  
06 77 47 98 27  
**anne-marie.dalix@orange.fr**

**Brigitte UMINSKI**  
06 22 34 23 88

Une très belle année...

L'envie de réussir est bien l'une des raisons de la bonne marche des associations.

Expressions l'a encore une fois vérifié grâce à l'implication de ses adhérents bénévoles qui tout au long de l'année, dans une excellente ambiance, n'ont cessé de participer, de proposer et de réaliser.

- 2016, on ne restera pas seulement une année pleine, grâce aux activités au sein même des ateliers, mais aussi grâce à plusieurs propositions, ouvertes vers l'extérieur, notamment lors d'expositions ou de rencontres musicales.
- Ainsi la **Chorale** enchante le public nombreux lors de ses 4 concerts proposés pour la plupart en dehors de la commune confirmant à chaque sortie les progrès constants désormais reconnus de tous.
- Après un franc succès de l'exposition chez nos voisins de Donzenac, l'**Atelier Aquarelle** se mobilisa avec l'aide des autres adhérents pour accueillir de nombreux artistes aux origines diverses et aux univers variés, bien souvent surprenants. Ainsi ce sont 42 aquarellistes dont 12 étrangers qui exposèrent durant 2 semaines près de 400 œuvres inédites. Lors de cette 4<sup>e</sup> biennale, la journée « **peindre la commune** » mis en valeur le patrimoine local et remporta un vif succès. La journée de clôture fut l'occasion de remettre les récompenses aux artistes remarquables par le très nombreux public, mais aussi, aux enfants de CE1 et CM1 pour la qualité de leur exposition et ceux de la maison des jeunes et de la petite enfance pour leur participation à l'animation de cette quinzaine.



Artistes et bénévoles à la remise des prix

- En novembre (19 et 20) la halle des sports spécialement aménagée accueillit la 3<sup>e</sup> biennale des maquettistes durant tout le week-end. Venus de la France entière exposants et visiteurs apprécièrent les conditions d'accueil et la grande qualité des pièces et scènes présentées. Avant de se séparer le prix du public fut décerné à **Catherine Lapeyronie** pour ses remarquables figurines et animaux en papier.



Aiguillage...



L'exposition

- L'année 2017 ne sera pas en reste puisque chaque atelier envisage diverses présentations, expositions, concerts. Ainsi de belles découvertes et plein de surprises vous attendent.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 17 janvier, la composition du bureau est la suivante :

- Président : **M. Marc LOISEL** - ■ Présidente d'Honneur : **M<sup>me</sup> Ginette BUGEAT**
- Vice-présidentes : **M<sup>mes</sup> Mireille SOULIER et Monique DALEAU**
- Secrétaire : **M<sup>me</sup> Monique LAPORTE**
- Secrétaire Adjointe : **M<sup>me</sup> Marie-Hélène MARTON**
- Trésorière : **M<sup>me</sup> Fabienne COURDURIE** - ■ Trésorière adjointe : **M<sup>me</sup> Sylvette TEQUI**

### Agenda prévisionnel 2017

- AQUARELLE** ● Exposition : du 13 au 28 mai 2017  
Salle du Temps Libre  
Heures d'ouvertures : WE de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 en semaine de 14 h à 18 h 30.  
Entrée gratuite
- Restauration de fauteuil** ● Stage animé par **Béatrice Geneau de la Marlière** - Salle du Temps Libre  
Renseignements et inscriptions : **Monique Daleau 06 19 78 69 70**
- CHORALE** ● Chef de Chœur **J.-M. Chauvin**  
Répétitions : Salle du Temps Libre le mercredi de 20 h à 22 h,  
Renseignements et inscriptions : **Monique Laporte 05 55 85 74 10**  
Dimanche 9 Avril - *Liginiac*  
WE du 29 et 30 avril - *St-Fort-sur-Gironde*  
WE du 13 et 14 mai - *Aureilhan (65)*  
Dimanche 18 juin - *Concert Annuel à Ste-Féréole*  
Samedi 7 octobre - *St-Bonnet-L'Entantier*
- ENCADREMENT** ● Renseignements et inscriptions : **Annick Crouchet 05 55 85 77 21**  
*5 techniques d'encadrement d'images, photos, œuvres picturales etc ...*  
*2 techniques de cartonnage.*  
Exposition : samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017 - Salle du Temps Libre  
Heures d'ouvertures : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 - Entrée gratuite
- MAQUETTES ET FIGURINES** ● Renseignements et inscriptions : **Lionel Moreau : 05 55 23 52 24 - 06 18 71 10 57**
- MAINTIEN CORPOREL** ● Renseignements, inscriptions et formalités : **Mireille Soulier 06 29 56 06 60**
- UN POINT C'TOUT** ● **Broderie tous travaux d'aiguilles**  
Renseignements et inscriptions : **Christine Lapeyre : 05 55 85 63 30 - 06 07 26 63 30**
- Tricot Passion** ● Contact : **Sylvette Marcou 06 20 51 45 31**  
Exposition : samedi 7 et dimanche 8 octobre 2017 - Salle du Temps Libre  
Heures d'ouvertures : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 - Entrée gratuite

Aquarelle et Restauration Fauteuils  
Chorale - Encadrement et Cartonnage  
Maquettes Figurines - Maintien Corporel  
Un Point C'tout et Tricot Passion

[www.sainte-feréole.net](http://www.sainte-feréole.net)

# Comptes rendus

des délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE du 9 septembre 2016

### Abandon de parcelle au profit de la Commune

À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'intégrer au domaine public communal, pour en faire un délaissé de voirie, la parcelle cadastrée section AL numéro 287 d'une superficie de 175 m<sup>2</sup> suite à la déclaration d'abandon d'une parcelle appartenant à M<sup>me</sup> Michelle MONTAZEAUD. ■

### Attribution distinction Communale

À la majorité (1 abstention), le Conseil Municipal décide d'attribuer la médaille communale à **Monsieur l'Abbé Marcel Dubernard** pour son implication et sa présence auprès des habitants de la commune. ■

### Création poste Attaché Territorial

À l'unanimité, le Conseil Municipal crée, par nécessité de service, un poste d'Attaché territorial (catégorie A) à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016. ■

### Rapport annuel du Syndicat des eaux du Maumont

À l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le rapport 2015 du Syndicat des Eaux du Maumont. ■

### Transfert de voirie du lotissement privé, dit Champ du Grillon, dans le Domaine Communal

À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la rétrocession de la voirie et des réseaux du lotissement "Le Champ du Grillon" (parcelle AR 463 d'une superficie de 563 m<sup>2</sup>).



Un procès verbal de réception sera dressé contradictoirement pour constater l'état du lotissement (voirie, trottoirs, éclairage public) ■

### Décision modificative

À l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à des réajustements budgétaires par des compensations entre articles, soit **43 602 €** en section de fonctionnement et **6 535 €** en section d'investissement ■

### Travaux réfectoire des salles de classes Choix du maître d'œuvre

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'atelier Clary<sup>2</sup> au taux de 8% pour un estimatif des travaux fixé à **179 000 €** H.T. conformément au cahier des charges établi par le maître d'ouvrage et l'assistant à maîtrise d'ouvrage. ■

## SEANCE du 10 novembre 2016

### Adhésion au service commun de la CABB pour l'instruction des autorisations du droit du sol

À la majorité (3 abstentions), le Conseil Municipal décide d'adhérer au service commun mutualisé d'instruction des autorisations de droit des sols (ADS) mis en place par la CABB, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour une durée de un an et autorise le Maire à signer la convention, qui précisera notamment les modalités de fonctionnement, de financement du service commun ADS et les rôles et obligations respectives de la CABB et de la commune. ■



# Comptes-rendus

des délibérations du Conseil Municipal

## Convention fourrière pour animaux

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec les services de la fourrière animale de la ville de Brive, autorisant le placement en fourrière d'un animal par les services de la gendarmerie, d'incendie et de secours, un particulier ou l'équipe technique (*en dernier recours*) avec l'accord préalable de la Mairie, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2021. ■

## Modification des statuts de la FDEE 19 et adhésion de 47 Communes

Suite au retrait de 5 communautés de communes (*Lubersac - Auvézère, Canton de Mercoeur, Canton de Saint Privat, Pays de Beynat, Sud Corrèzien*) de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) et à l'adhésion de 47 communes à cette fédération en lieu et place des 5 communautés de communes qui se sont retirées, le Conseil Municipal accepte, **à la majorité** (2 *abstentions*), l'adhésion des 47 communes ainsi que la modification des statuts qui en découle. ■

## Réfection des salles de classes

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal donne son accord pour le programme des travaux de réfection des salles de classes, et accepte l'estimation faite par l'atelier Clary<sup>2</sup> à **199 000 € H.T.**, plus les options. ■

## Décision modificative

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal a décidé de procéder à des réajustements budgétaires par des compensations entre articles, soit **15 292 €** en section de fonctionnement et **14 700 €** en section d'investissement. ■



# Carnet

Etat Civil  
du 1/07 au 31/12/2016

## MARIAGES

- Arnaud VIDAL et Pauline Marie GUICHARD  
9 juillet 2016 - Berchat
- Frédéric PIERREFITTE et Patricia DUPUY  
20 août 2016 - Le Moulin Haut
- Alexandre FOUILLADE et Marion BOUYSSOUS  
27 août 2016 - Chemin de l'Estang



- Jean-Philippe Mathieu OUANA et Cindy DELPY  
3 septembre 2016 - Berchat
- Kevin Hugues RECHER et Jessica Josy Anne PATRY  
15 octobre 2016 - 2 bis rue du colombier

## NAISSANCES



- Louane Méline MILLOT née le 10 septembre 2016  
de Jérémy MILLOT et Marine Brigitte Céline DUBORD  
Chemin de la Besse
- Célia SOULIER née le 12 septembre 2016  
de Sébastien SOULIER et Laure VEZINE  
La Grandie
- Gabin GAUCHER né le 13 septembre 2016  
de Nicolas GAUCHER et Laura MILY  
Berchat
- Nathan SYOEN né le 18 septembre 2016  
de Alexis SYOEN et Karine GASPA  
Goursat
- Andy Pierre DELPY né le 15 juillet 2016  
de Sébastien Patrick DELPY et Julie Jennifer PLAZY  
La Salesse
- Cloé PEYREMARD née le 26 août 2016  
de Frédéric PEYREMARD et Pauline MERLET  
18 Impasse les Bois du Colombier
- Jules BOUILLAGUET né le 4 octobre 2016  
de Nicolas Pierre BOUILLAGUET et Laëtitia BESANGER  
3 Avenue de la République
- Alyssa PINCHON née le 13 décembre 2016  
de Nicolas PINCHON et Stéphanie Araxie Amandine LEPIF  
29 rue Les Champs du Colombier
- Jade Luna FOUILLADE née le 28 août 2016  
de Julien Claude FOUILLADE et Aurélie HUET  
14 Avenue de la Besse

## DÉCÈS

- Pierre VERLHAC, 78 ans  
décédé le 24 juillet 2016  
Laubeyrie
- Frédéric BEDHET, 90 ans  
décédé le 30 septembre 2016  
La Maisonneuve
- Marie-Jeanne CHANOURDIE, 77 ans  
décédée le 17 octobre 2016  
Le Magiroux
- Hortense MONTEIL, Veuve GENESTE, 95 ans  
décédée le 29 novembre 2016  
La Bourretterie
- CERON Jean Louis, 91 ans  
décédé le 9 décembre 2016  
Vaujour

